



**Association des parents élèves du Collège St-Joseph (APECSJ)
Procès-verbal de la réunion du Conseil du jeudi 9 janvier 2025**

Membres de l'association présents :	Membres de l'association absents :
<ul style="list-style-type: none">• Tania Maurice (présidente)• Darlene Dessureault (vice-présidente)• Johanne Hammond (trésorière)• Elisabeth Mertens (secrétaire)• Frédéric Laberge• Christine Lefave Dorlette• Mylène MacDuff• Yannick Yako (Votant)• Julie Brunet (Non-Votant)• Roch Burelle (Non-Votant)	<ul style="list-style-type: none">• Zara Naïf (Votant)• Leticia Obeng Asante (Votant)
	Membres de la direction du Collège : <ul style="list-style-type: none">• Pierre Ménard (Absent)

I. Mot de bienvenue

Début de la réunion à 19 h 02. Madame Tania Maurice, présidente, ouvre la session et souhaite la bienvenue aux membres de l'association.

II.

Présentation de l'agenda de la soirée

L'agenda est présenté aux membres et accepté sur proposition de madame Christine Lefave Dorlette, appuyée par madame Mylène MacDuff. L'ordre du jour est adopté sans modification.

Adoption des minutes de la rencontre du 14 novembre 2024

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion. Sur la proposition de monsieur Yannick Yako, appuyé par madame Mylène MacDuff, le procès-verbal est adopté sans modification.

III. Point d'information de la Direction

A. Information sur sujets d'intérêts et demande du Collège

En l'absence du Directeur Général, le point est reporté à une réunion ultérieure.

IV. Présentation

A. Activité en cours

i. Journée internationale de la femme (JIF)

Madame Darlene Dessureault présente une mise à jour du projet, y compris le nom des trois intervenantes, le déroulement de l'activité, les prochaines étapes et les échéances.

Les membres discutent de la portée de la diffusion, des exigences qui pourraient être demandées par les intervenantes. Les détails seront finalisés avec la direction du Collège dans la semaine qui suivra.

B. Activités à venir

a. Projet par niveau

La présidente présente une mise à jour du projet et note que monsieur Frédéric Laberge présentera les projets lors de la réunion du mois de février.



b. Logo

Madame Julie Brunet confirme certains détails sur le projet avec les membres, y compris la préférence de communication avec la direction, la somme du prix pour l'élève qui proposera le logo retenu, le processus d'appel d'offres, et les critères pour le logo. Un courriel sera rédigé pour inviter les élèves à présenter un logo et identifier les critères recherchés. La diffusion sera faite via la direction du Collège.

Repas de Noël :

Les membres font un retour sur l'activité du repas de Noël. Les membres discutent des points positifs, y compris la planification, la publicité et la collaboration avec la direction du Collège, la logistique, la qualité des aliments, le déroulement de l'activité, l'implication des parents, etc. Il est noté que certaines portions étaient trop petites et qu'une attention particulière devrait être apportée à ce détail l'an prochain.

V. Revue du budget

Madame Johanne Hammond présente le bilan financier et confirme que le dépôt des cotisations a eu lieu. Selon les dernières prévisions, un montant de 600 \$ de liquidité est disponible.

VI. Nouvelles activités potentielles

Monsieur Frédéric Laberge propose une nouvelle activité visant à mettre en place des pratiques de saine gestion d'information et de mesures de protection de renseignements personnels, conformément aux lois applicables au Québec et au Canada entrées en vigueur au cours de la dernière année. Monsieur Yannick Yako et monsieur Roch Burelle se portent volontaires pour appuyer le projet. Monsieur Frédéric Laberge est chargé d'étudier les exigences et bonnes pratiques et de faire rapport aux membres à une prochaine séance.

VII. Varia

Un membre demande de noter le report du point de l'agenda du mois de décembre « rôle de l'association » à la réunion qui suivra la réunion avec la fondation.

VIII. Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Elisabeth Mertens, appuyé par madame Johanne Hammond, la séance est levée à 20 h 04.